



Conseil économique et social

Distr.: Générale
15 octobre 2012

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique Comité des transports

Troisième session

Bangkok, 10-12 octobre 2012

Rapport du Comité des transports sur sa troisième session

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention.....	2
II. Compte rendu des travaux.....	2
A. Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016): état d'avancement et orientation future du programme	2
B. Adoption du projet finalisé d'accord intergouvernemental sur les ports secs	5
C. Préparatifs de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports (2013)	6
D. Préparatifs de la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty, 2014.....	7
E. Examen des projets de résolution et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-neuvième session.....	8
F. Questions diverses.....	9
G. Adoption du rapport.....	9
III. Organisation	9
A. Ouverture, durée et organisation de la session.....	9
B. Participation	9
C. Élection du Bureau.....	10
D. Ordre du jour.....	10
E. Manifestation parallèle.....	10
Annexe Liste des documents	11

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

1. Le Comité recommande que la Commission adopte, à sa soixante-neuvième session, en 2013, l'Accord intergouvernemental finalisé sur les ports secs (E/ESCAP/CTR(3)/5).

II. Compte rendu des travaux

A. Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016): état d'avancement et orientation future du programme

(Point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Comité était saisi de la note du secrétariat intitulée «Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016): état d'avancement et orientation future du programme» (E/ESCAP/CTR(3)/1), et d'un document d'information intitulé «Activities implemented under the Regional Action Programme for Transport Development in Asia and the Pacific, phase II (2012-2016)» (E/ESCAP/CTR(3)/INF.4).

3. Les représentants des membres suivants ont fait des déclarations: Cambodge; Chine; Fédération de Russie; Indonésie; Japon; République de Corée; Thaïlande et Turquie.

4. Le Comité a réaffirmé le rôle crucial des transports dans la recherche d'une croissance économique soutenue et la réalisation d'un développement durable et inclusif.

5. Le Comité a noté que les 10 domaines thématiques figurant dans le Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II, adopté par la Conférence ministérielle sur les transports à sa deuxième session, en mars 2012, correspondaient aux questions essentielles de développement des transports dans la région de l'Asie et du Pacifique (voir E/ESCAP/68/9). À cet égard, il s'est félicité de l'action du secrétariat en faveur de la mise en œuvre du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016).

6. Le Comité continuait d'apporter son soutien aux activités relatives à la Route d'Asie et au Chemin de fer transasiatique et a reconnu le rôle joué par ces deux projets dans le développement des liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie et l'amélioration de la connectivité des pays sans littoral. À ce propos, le Comité a noté les progrès en cours dans le développement et la modernisation des infrastructures de transport des pays membres, notamment s'agissant de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique. Dans le cas de la Route d'Asie, il y avait lieu de citer en particulier: a) le projet d'inclure quelque 5 247 kilomètres de routes dans le réseau routier eurasiatique, et un programme majeur d'amélioration des voies existantes, y compris le développement des routes à quatre voies en Turquie; b) la mise en place, en Thaïlande, de la signalisation routière harmonisée de la Route d'Asie; et c) l'achèvement d'un inventaire de la signalisation et de l'équipement le long des itinéraires de la Route d'Asie à Sumatra (frontière sud de Sumatra-Jamoi-Pekanbaru-Dumai) et à Java

(Surabaya-Surakarta-Semarang), en 2012, et un projet similaire en 2013 pour les sections indonésiennes de la Route d'Asie sur les tronçons Dumai-Medan-Banda Aceh et Semarang-Cikampek-Jakarta-Merak.

7. Parmi les faits notables concernant le Chemin de fer transasiatique, il convenait de noter: a) la construction d'un tronçon manquant entre la Géorgie et la Turquie qui, une fois achevé en 2013, fournirait à l'Azerbaïdjan et à la Géorgie, pays sans littoral, un accès aux ports de Iskenderun et Mersin sur la Méditerranée, ainsi que les travaux en cours pour achever le projet Marmaray de liaison ferroviaire entre l'Asie et l'Europe par le Détroit du Bosphore; b) la fourniture par le Gouvernement thaïlandais des fonds nécessaires pour construire le tronçon manquant, de 6 kilomètres, permettant de raccorder les réseaux cambodgien et thaïlandais.

8. Le Comité a insisté sur l'importance de la facilitation des transports – y compris l'élimination ou, à tout le moins, la réduction des goulets d'étranglement et des obstacles non physiques ainsi que la simplification des formalités douanières – pour faire encore progresser la coopération et l'intégration régionales.

9. Le Comité a noté les efforts déployés par certains pays membres pour mettre en œuvre des mesures de facilitation des transports, telles que les suivantes: a) des initiatives bilatérales pour la gestion conjointe des postes de douane, b) l'utilisation d'équipements modernes pour améliorer l'efficacité des procédures de passage des frontières, c) la mise en œuvre d'un projet pilote sur l'utilisation de radio-étiquettes sur les conteneurs pour l'obtention d'informations en temps réel sur les marchandises transportées et les itinéraires suivis et d) la priorité accordée aux questions de facilitation des transports dans les dispositifs offerts par les organisations sous-régionales.

10. Le Comité a reconnu le rôle important joué par le Réseau régional d'experts juridiques et techniques sur la facilitation des transports, dans le contexte du plan d'action pour la mise en œuvre du Cadre stratégique régional pour la facilitation des transports routiers internationaux, pour stimuler la coopération régionale en matière de facilitation des transports.

11. Le Comité s'est félicité de la mise au point par le secrétariat d'une série de modèles sur la facilitation visant une meilleure efficacité et une plus grande sécurité des transports transfrontaliers, et a prié le secrétariat de diffuser des données supplémentaires sur ces modèles auprès des pays membres.

12. Le Comité a reconnu l'importance d'un plus grand développement des systèmes logistiques dans la région et estimé qu'il fallait pour cela une approche intégrée associant les transports, la facilitation des transports et le commerce, l'interaction entre tous les acteurs des différents modes de transports, et la mise en œuvre des technologies de l'information et de la communication (TIC).

13. Le Comité a constaté les efforts menés par certains pays membres pour mettre au point des systèmes efficaces de logistique des transports au moyen de mesures telles que: a) la mise en place de centres logistiques dans des zones de connexions intermodales bien organisées entre la route et le rail et les ports; b) l'utilisation de forums multilatéraux comme la Conférence ministérielle sur la logistique des transports réunissant la Chine, le Japon et la République de Corée;

c) l'exploitation commune de chalands tractés pour le transport intermodal mer-terre entre la Chine et la République de Corée.

14. Le Comité a prié le secrétariat d'envisager de planifier des activités futures qui soient de nature à resserrer la coopération régionale en matière de développement des services logistiques et d'aider à la mise au point de systèmes intégrés d'information logistique.

15. Le Comité a remercié le secrétariat du soutien qu'il apportait aux pays membres pour la mise au point de systèmes logistiques grâce à des services d'experts, à des études, et à des ateliers ainsi qu'en définissant des principes directeurs sur la logistique des transports.

16. Reconnaissant que le développement des infrastructures de transport nécessitait des investissements considérables, le Comité a noté qu'un certain nombre de pays se tournaient vers les partenariats public-privé pour satisfaire leurs besoins d'investissement infrastructurel dans les secteurs routier, maritime et aérien.

17. Le Comité a relevé que le secrétariat allait tenir une réunion d'experts sur les partenariats public-privé à l'occasion de la troisième Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur les partenariats public-privé pour le développement des infrastructures, qui était en cours d'organisation et serait accueillie par le gouvernement de la République islamique d'Iran du 11 au 14 novembre 2012.

18. Le Comité a réaffirmé l'importance de la sécurité routière et la portée de la Décennie d'action pour la sécurité routière.¹ Il a été informé des mesures mises en œuvre récemment à l'échelon national pour améliorer la sécurité routière, qui comportaient notamment a) des évaluations de l'impact de la sécurité routière telles que les audits de sécurité routière, b) l'élimination des points noirs, c) l'amélioration de la signalisation et des signaux routiers, d) des campagnes de sensibilisation, e) l'utilisation de systèmes de transport intelligents, f) le renforcement de la gestion de la sécurité routière et g) la modernisation des systèmes d'intervention d'urgence.

19. Le Comité a noté la demande croissante de systèmes de transport sûrs, écologiques et commodes, et de ce fait la nécessité d'améliorer la qualité des transports. À cet égard, il s'est félicité de l'offre du Japon de partager ses données d'expérience dans ce domaine. Il a relevé l'utilité de créer des espaces conçus pour la commodité des piétons et de répondre aux besoins de mobilité des personnes défavorisées en prenant diverses initiatives telles que la mise en service d'autobus à plancher surbaissé, l'installation de systèmes de signalisation sonore et l'aménagement de trottoirs comportant des dalles affichant des messages en braille.

20. Le Comité a souligné la nécessité de veiller à ce que le développement des transports soit à l'avenir à la fois inclusif et durable. À cet égard, il a pris note des activités planifiées par le secrétariat pour exploiter la contribution du développement des transports à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, s'agissant en particulier des besoins de mobilité des personnes vivant en zone rurale et des autres groupes de personnes défavorisées tels que les personnes âgées et les personnes handicapées.

¹ Voir la résolution 64/255 de l'Assemblée générale en date du 2 mars 2010 sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale.

21. Le Comité a noté que le secrétariat allait tenir, en collaboration avec l'Institut maritime coréen, un séminaire sur la mise en place d'un système intégré de transport et de logistique dans les pays de l'ASEAN et dans la sous-région du Pacifique. Ce séminaire, qui aurait lieu du 21 au 23 novembre 2012, traiterait entre autres des questions de politique générale relatives aux transports interinsulaires.

22. Le Comité s'est déclaré favorable à la formulation d'accords internationaux, sous-régionaux et bilatéraux entre les pays en développement sans littoral et de transit en vue d'améliorer l'interconnectivité entre les sous-régions et les transports de transit à l'intention des pays sans littoral. Il a prié le secrétariat de contribuer à la coordination de diverses initiatives sous-régionales à titre prioritaire, dans le cadre de ses activités à venir.

23. S'agissant de l'orientation future du Programme d'action régional, le Comité a pris note des résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable,² qui avait mis l'accent sur la fourniture de services de transport sûrs, écologiques et durables. Il a aussi relevé un bon équilibre dans la phase II du Programme d'action régional entre les différents domaines thématiques du développement des transports et, à cet égard, il a proposé d'examiner plus avant la question des transports durables à la réunion d'experts sur les transports durables et inclusifs, qui était inscrite dans le projet de programme de travail pour la période 2014-2015.

24. Le Comité a approuvé d'une manière générale les propositions formulées par le secrétariat pour renforcer la contribution des transports aux piliers économique, social et environnemental du développement durable dans le cadre de la phase II du Programme d'action régional. Il a approuvé également le projet de programme de travail pour 2014-2015 (E/ESCAP/CTR(3)/1, sect. IV).

B. Adoption du projet finalisé d'accord intergouvernemental sur les ports secs

(Point 3 de l'ordre du jour)

25. Le Comité était saisi du document intitulé « Projet finalisé d'accord intergouvernemental sur les ports secs » (E/ESCAP/CTR(3)/2) et d'un document de séance intitulé « Amendements au projet finalisé d'accord intergouvernemental sur les ports secs proposés par la Fédération de Russie » (E/ESCAP/CTR(3)/CRP.1).

26. Le Comité a approuvé la version finalisée de l'accord intergouvernemental sur les ports secs (E/ESCAP/CTR(3)/L.3) et a recommandé son adoption par la Commission à sa soixante-neuvième session, en 2013.

27. Le Comité a noté que l'accord, s'il était adopté par la Commission, serait probablement ouvert à la signature des États membres lors de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports, en 2013.

² Voir la résolution 66/288 de l'Assemblée générale en date du 27 juillet 2012.

C. Préparatifs de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports (2013)

(Point 4 de l'ordre du jour)

28. Le Comité était saisi du document intitulé « Préparatifs de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports (2013) » (E/ESCAP/CTR(3)/3).

29. Les représentants des États membres suivants ont fait des déclarations: Fédération de Russie, Japon et Turquie.

30. Le Comité a noté qu'à sa première session, qui s'était tenue à Bangkok en 2009, le Forum des ministres asiatiques des transports avait adopté la Déclaration de Bangkok sur le développement des transports en Asie, qui définissait de grandes orientations dans les domaines prioritaires pour la coopération régionale dans le secteur des transports, notamment la formulation d'un accord intergouvernemental sur les ports secs.³ À cet égard, il s'est félicité de la convocation de la deuxième session du Forum en 2013.

31. Le Comité a noté que la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports se tiendrait dans un contexte très différent de celui de la première session, de nombreux pays de la région Asie-Pacifique ayant été affectés par le ralentissement économique mondial. Simultanément, il a noté que la question du transport durable constituait une priorité du Plan d'action quinquennal du Secrétaire général et figurait aussi dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.²

32. Rappelant la résolution 64/5 de la Commission, en date du 30 avril 2008, relative à la création du Forum des ministres asiatiques des transports, le Comité a noté que la Secrétaire exécutive avait été priée de s'assurer que soit soumis au Forum un ordre du jour axé sur les politiques régionales, portant sur l'infrastructure des transports, la politique de transit, la facilitation, la logistique, les liaisons de transports interrégional et international, le financement et les questions de sécurité, ainsi que leur viabilité économique, environnementale et sociale.

33. Dans ce contexte, le Comité a examiné les thèmes qu'il était proposé d'inscrire à l'ordre du jour du Forum à savoir a) le renforcement de la connectivité des réseaux de transport régionaux aux fins du développement durable des transports; b) le financement d'un développement durable des transports et c) les transports durables aux fins du développement inclusif. Il a souligné la nécessité de procéder à un examen équilibré de tous les domaines thématiques du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II. Il a relevé en particulier l'importance des questions relatives au financement des investissements d'infrastructure et à la facilitation du transport international pour une intégration plus poussée des transports dans la région. Il a aussi prié le secrétariat d'envisager un thème supplémentaire portant sur les systèmes de transport intelligents.

34. Le Comité a prié le secrétariat de poursuivre la mise au point du projet d'ordre du jour en étroite consultation avec les États membres, notamment dans

³ Voir E/ESCAP/66/11, sect. IV.

le cadre du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (CCRP).

D. Préparatifs de la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty, 2014

(Point 5 de l'ordre du jour)

35. Le Comité était saisi d'un document intitulé « Préparatifs de la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty, 2014 » (E/ESCAP/CTR(3)/4).

36. Les représentants des membres suivants ont fait des déclarations: Chine, Fédération de Russie, Iran (République islamique d'), Népal, République de Corée et Turquie.

37. Le Comité a noté que dans sa résolution 66/214, du 22 décembre 2011, l'Assemblée générale avait décidé de tenir en 2014 une conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty.⁴

38. Il a noté également qu'en collaboration avec le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le secrétariat organisait une réunion régionale d'examen, qui se tiendrait au début de 2013.

39. Le Comité a souligné l'importance du succès de l'exécution du Programme d'action d'Almaty et des processus mondiaux et régionaux d'examen pour la mise en place d'un système de transports de transit efficace et efficient, qui assurerait un meilleur accès aux marchés pour les pays en développement sans littoral.

40. Le Comité a estimé que la Conférence d'examen décennal complet qui devait avoir lieu en 2014 offrirait l'occasion de recenser les problèmes existants et les besoins et priorités futurs en même temps que de formuler un plan d'exécution précis en vue de renforcer la coopération régionale pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et de transit.

41. Le Comité a appris que le secrétariat s'employait à établir des documents de travail sur les quatre domaines prioritaires du Programme d'action d'Almaty à l'intention de la réunion régionale d'examen qui se tiendrait au début de 2013.

42. Le Comité a pris note avec satisfaction des projets de schéma des documents d'information relatifs aux transports (voir E/ESCAP/CTR(3)/4). Il a estimé qu'ils correspondaient bien aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral et de transit.

43. Le Comité a réaffirmé qu'il était important de traiter des obstacles non-physiques aux transports dans les pays en développement sans littoral et de transit pour que les pays sans littoral puissent surmonter leur situation

⁴ Programme d'action d'Almaty: partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et les pays de transit (*Rapport de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit (Almaty (Kazakhstan), 28 et 29 août 2003)* (A/CONF.202/3), annexe I).

défavorable. À cet égard, il a souligné en particulier la nécessité de simplifier les formalités douanières et de réduire les attentes aux points de passage des frontières.

44. Le Comité a noté l'importance de la coopération aux niveaux tant régional que sous-régional dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty pour promouvoir la connectivité commerciale et économique entre les pays en développement sans littoral et les centres économiques régionaux et mondiaux.

45. Le Comité a souligné l'intérêt d'une approche intégrée du développement du commerce et des transports pour permettre aux pays en développement sans littoral et de transit d'atteindre les objectifs du Programme d'action d'Almaty.

46. Le Comité a été informé de diverses mesures prises par les pays de transit en vue de faciliter le transport en transit pour les pays sans littoral à savoir a) la création d'un comité national de la facilitation des transports auquel participaient tous les ministères et organismes concernés; b) la participation aux conventions internationales et accords sous-régionaux relatifs à la facilitation des transports; c) la signature d'accords bilatéraux sur le transport transfrontalier et en transit.

47. Le Comité a reconnu l'importance du développement et de l'entretien de l'infrastructure de transport, qui constituaient l'une des conditions majeures de la réalisation de l'objectif général du Programme d'action d'Almaty, à savoir répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral. À cet égard, le Comité a été informé d'initiatives nationales prises récemment par certains pays membres pour améliorer la connectivité des transports entre eux et au niveau des sous-régions de l'Asie centrale et de l'Asie du Nord-Est. Il a souligné également l'intérêt de l'aménagement de ports secs et de centres logistiques, qui constituait une démarche positive pour permettre de développer l'utilisation des réseaux existants d'infrastructure de transport et d'en améliorer la qualité ainsi que pour promouvoir le commerce dans les pays en développement sans littoral.

48. Le Comité a félicité le secrétariat de l'appui technique et financier qu'il avait apporté pour la formulation de l'Accord intergouvernemental entre les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération sur la facilitation des transports routiers internationaux, qui allait donner accès à la mer aux pays sans littoral d'Asie centrale. Il conviendrait, a-t-il estimé, que cet accord soit appliqué le plus tôt possible.

E. Examen des projets de résolution et de décision à soumettre à la Commission à sa soixante-neuvième session

(Point 6 de l'ordre du jour)

49. La délégation de la Fédération de Russie a informé le Comité que son gouvernement serait désireux de parrainer un projet de résolution sur l'adoption de l'Accord intergouvernemental sur les ports secs à soumettre à la Commission à sa soixante-neuvième session, qui aurait lieu à Bangkok, en 2013. La délégation iranienne a informé le Comité que son gouvernement souhaiterait coparrainer le projet de résolution.

F. Questions diverses

(Point 7 de l'ordre du jour)

50. Aucune autre question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

G. Adoption du rapport

(Point 8 de l'ordre du jour)

51. Le Comité a adopté le présent rapport le 12 octobre 2012.

III. Organisation**A. Ouverture, durée et organisation de la session**

52. La troisième session du Comité des transports s'est tenue au Centre de conférence des Nations Unies à Bangkok du 10 au 12 octobre 2012. La session a été ouverte par M. Wichean Potephosree, Secrétaire permanent du Ministère thaïlandais des transports. La Secrétaire exécutive de la CESAP a prononcé une allocution.

B. Participation

53. Les membres ci-après de la CESAP étaient représentés: Bangladesh, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Géorgie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande et Turquie.

54. Ont participé à la session des représentants des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies suivants: Banque mondiale, Centre des Nations Unies pour le développement régional, Organisation maritime internationale et Union postale universelle.

55. Étaient également représentées les organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales et autres organisations suivantes: Association du transport aérien international, Association japonaise de coopération en matière de transports, Association thaïlandaise des transitaires internationaux, Fédération des associations de transitaires de l'ASEAN, Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés, Fondation japonaise de recherche pour le financement des infrastructures mondiales, Institut asiatique de technologie, Institut coréen des transports, Institut japonais du développement infrastructurel, Institut maritime coréen, Institute of Road Traffic Education, Organisation mondiale des douanes et Secrétariat de la Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie.

C. Élection du Bureau

56. Le Comité a élu le Bureau suivant:

- Président: M. Anuradha Wijekoon (Sri Lanka)
- Vice-présidents: M. Bouaphet Sayasane
(République démocratique populaire lao)
M. Jeke Tavai Kelo (Fidji)
- Rapporteur: M. Erdem Direkler (Turquie)

D. Ordre du jour

57. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session:
 - a) Allocutions d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016): état d'avancement et orientation future du programme.
3. Adoption du projet finalisé d'accord intergouvernemental sur les ports secs.
4. Préparatifs de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports (2013).
5. Préparatifs de la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty (2014).
6. Examen des projets de résolution et de décision à soumettre la Commission à sa soixante-neuvième session.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Comité.

E. Manifestation parallèle

58. Une session spéciale consacrée au suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) s'est tenue le 11 octobre pour examiner l'apport des transports au développement durable sous l'angle de la mobilité et du fret. La session a présenté l'ensemble des questions et des politiques susceptibles d'être incorporées au travail de la CESAP, y compris le transport urbain et rural et un système de transport intermodal interconnecté en Asie. Ont participé aux réunions-débats des représentants de la Banque mondiale et du Centre des Nations Unies pour le développement régional.

Annexe

Liste des documents

Cote	Titre	Point de l'ordre du jour
<i>Distribution générale</i>		
E/ESCAP/CTR(3)/1	Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016): état d'avancement et orientation future du programme	2
E/ESCAP/CTR(3)/2	Projet finalisé d'accord intergouvernemental sur les ports secs	3
E/ESCAP/CTR(3)/3	Préparatifs de la deuxième session du Forum des ministres asiatiques des transports (2013)	4
E/ESCAP/CTR(3)/4	Préparatifs de la Conférence d'examen décennal du Programme d'action d'Almaty (2014)	5
<i>Distribution limitée</i>		
E/ESCAP/CTR(3)/L.1	Ordre du jour provisoire annoté	1
E/ESCAP/CTR(3)/L.2	Projet de rapport	8
E/ESCAP/CTR(3)/L.3	Accord intergouvernemental finalisé sur les ports secs	3
<i>Séries d'information</i>		
E/ESCAP/CTR(3)/INF/1 (en anglais seulement)	Information for participants	
E/ESCAP/CTR(3)/INF/2 (en anglais seulement)	List of participants	
E/ESCAP/CTR(3)/INF/3	Programme provisoire	
E/ESCAP/CTR(3)/INF/4 (en anglais seulement)	Activities implemented under the Regional Action Programme for Transport Development in Asia and the Pacific, phase II (2012-2016)	2
<i>Document de séance</i>		
E/ESCAP/CTR(3)/CRP.1	Amendements au projet finalisé d'accord intergouvernemental sur les ports secs proposés par la Fédération de Russie	3